Mme Luce Asselin

Sous-ministre associée à l’Énergie et aux Mines

Ministère de l’Énergie et des Ressources naturelles

5700, 4e Avenue Ouest, bureau A-407

Québec (Québec) G1H 6R1

Le date 2017

Objet : Commentaires sur les projets de règlements de mise en œuvre de la *Loi sur les hydrocarbures*

Madame,

Je vous prie de noter mon désaccord complet avec les projets de règlements de mise en œuvre de la *Loi sur les hydrocarbures* publiés le 20 septembre dernier dans la Gazette officielle du Québec.

J’estime que le gouvernement du Québec doit interdire tous les procédés non conventionnels d’extraction des hydrocarbures, y compris la fracturation hydraulique, dans toutes les régions du Québec, et prendre tous les moyens possibles pour empêcher le développement de la filière des hydrocarbures, par quelque procédé que ce soit, et pour retirer les permis qu’elle a vendus à des compagnies sur le sous-sol des Québécois sans demander leur permission. Aucune région du Québec ne doit être sacrifiée, pas plus la Gaspésie ou le Bas-Saint-Laurent que la vallée du Saint-Laurent.

*Je vous demande par conséquent de retirer complètement les projets de règlements de mise en œuvre de la* Loi sur les hydrocarbures *et d’abroger la* Loi sur les hydrocarbures *afin de la remplacer par une loi interdisant les forages au Québec.*

Il est plus que temps de tourner définitivement la page sur le Plan d’action gouvernemental sur les hydrocarbures et d’entreprendre la mise en place d’un Plan d’action gouvernemental sur la transition excluant toute mesure d’encouragement au pétrole ou au gaz naturel.

Veuillez recevoir, Madame, mes salutations respectueuses.

SIGNATURE

Prénom Nom

Adresse

000 000-0000

Copie conforme :

Monsieur Pierre Moreau, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles
Monsieur Philippe Couillard, Premier ministre
Prénom Nom de votre député.e : [trouvez ses coordonnées ici](http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes).